

# LE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

### REDACTION :

ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13  
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

### PRIX DES ABONNEMENTS :

Nord et Départements limitrophes :  
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> du mois de  
chaque mois et sont payables d'avance

### BUREAU ADMINISTRATIF :

Rue de Béthune, 27, à Lille  
(TELEPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues au Bureau  
du Journal, 57, rue de Béthune, à Lille  
et dans toutes les Agences de Publicité.

## Pele-Mele-Semaine

« Hip ! hip ! hurrah ! Polmarc tar ever ! »  
Et l'on dit que les Anglais sont compassés,  
flamboyants, que le thermomètre de l'en-  
thousiasme est toujours au-dessus de zéro  
de l'autre côté de la Manche. Notre président  
de la République ne s'en est guère égaré.  
Il a été fêté, acclamé, échoyé autant qu'un  
empereur quelle ville de son beau royaume  
de France.

Les cockneys — quelque chose comme nos  
gamins de Paris — s'en sont donné à cœur  
joie et les suffragettes — fait tout ; — se  
sont tenues tranquilles. Le voilà bien, le vol-  
la bien le preste de la solidité et de la élan-  
cité de l'éventuelle cordia !

Si le président était resté quelques jours  
plus en Angleterre, sa présence au par-  
tendu eût été un événement, un événement  
qui eût été une révolution à Londres et à  
Glasgow. S'imaginait-on un dimanche londonien  
animé ? Greenwich et Woolwich désertés ?  
Ah ! ce dimanche de Londres, il faut l'avoir  
vu pour en connaître toute l'horreur faite  
de solennité et d'ennui. Les grandes vues  
déescentes et à longs intervalles, le silence  
éternel troublé par le pas incongru d'un  
obéissant de cad sur le pavé de bois. Il faut, à  
l'heure des offices religieux, avoir vu des  
ombres fatiguées s'engouffrer discrètement  
dans des arrières boutiques où elles pourront  
absorber le verre d'alcool démodé ; il faut  
avoir — à la porte du Monico, vers cinq heu-  
res — complié les consommateurs qui font  
la queue comme au théâtre en attendant  
l'ouverture des portes.

God bless me ! comme on dit là-bas, ce la-  
bien désolent à être égaré à M. Poincaré  
qui dénouait le modeste dimanche parisien  
suffit sans lui donner pourtant une idée de  
ce que ce jour-là chez nos voisins et amis,

Le président, parti de Cherbourg est revenu  
tout réajusté par le Nord de la  
France. Il a débarré à Calais où il est allé  
saluer le monument aux morts du Har-  
vite. Ironia du sort ou répartition pour le capi-  
taine de la marine marchande un moment  
accablé de négligence ? c'est à bord du paquebot  
Pas-de-Calais de la Compagnie du  
Nord, à bord de ce Pas-de-Calais qui invoi-  
tablement coupe et écarte l'océan. Plus  
côté, que le chef de l'Etat fit passage à  
Douvres pour rentrer dans notre pays. Le  
général fut joliment réprimandé, et fut  
comme jadis quelque tendance à le croire. Et  
il était beau et réconfortant de voir arriver  
dans les deux fractions ce vapeur mar-  
chand suivi de cuirassés et portant le pre-  
mier magistrat de la République qui saluait  
le forgeron des canons.

Autre beau voyage celui de M. Poincaré  
au retour d'un voyage diplomatique dans  
celle Angleterre qui se connaît en vieillence  
et les mers que d'aller saluer largement les  
monuments élevés à la mémoire des officiers  
et de marins qui englorent dans la mer tant  
de jeunesse, tant de courage et tant de  
science.

On chabotea tout bas que le palmé que  
les reporters aient déposer sur le pierre  
n'est pas arrivée à temps, qu'elle avait man-  
qué le train, que le président fera un mo-  
ment retardé. Qu'importe, le socle déjà était  
ouvert de fleurs et le seul salut du chef de  
l'Etat au nom de la France était sifflant et  
exprimait bien le souvenir ému et reconnais-  
sant que nous gardons à ceux qui sont morts  
au service de la patrie.

## La loi militaire au Reichstag

### Un discours du chancelier

Le Reichstag a abordé hier en troisième  
lecture la loi militaire. Le député socialiste  
Schiedemann est allé protester contre  
les journaux français qui accusent les  
socialistes allemands d'avoir favorisé la  
réussite de la loi militaire. Cette protesta-  
tion a été accueillie par l'Assemblée  
dans le plus grand silence.

M. Schiedemann dirige ensuite ses at-  
taques contre les partis bourgeois qui ont  
permis la réussite de la loi militaire.  
« Que dans les couloirs de notre Parle-  
ment », écrit-il, « on entend résonner les  
épores de nos messieurs de l'état-major,  
lous les partis bourgeois veulent leur force  
de résistances ».

M. Schiedemann cherche visiblement à  
provoquer des incidents qui puissent être  
enutilés publiés avec grand renfort de rubri-  
ques sensationnelles à Paris. Son jeu est  
tellement clair qu'un député bourgeois dit  
dans les couloirs :

« Les rouges étaient très doux et appri-  
voisés en commission. Ils font du bruit  
maintenant comme s'ils ne savaient pas  
ce qu'ils discutent. Ce troisième lecture n'a  
aucune importance. La loi militaire sera  
votée avant ce soir ; s'ils veulent l'empê-  
cher ils n'ont qu'à commencer l'oppo-  
sition à la douzième heure ».

M. de Bettmann-Hollweg n'a pas  
moins répondu à M. Schiedemann.  
« Je ne puis laisser passer sans protester,  
dit-il, certains passages du discours de M.  
Schiedemann. Il a dit qu'en présentant cette  
loi militaire, nous avons été des agents  
provocateurs. Je ne vois pas d'expression  
assez forte pour repousser l'accusation for-  
mulée en ces termes par un député du  
Reichstag (Applaudissements réitérés) ».

« Il n'est point exact que cette loi a pour  
objet de pousser les peuples à la guerre. Je  
proteste contre une telle affirmation avec la  
dernière énergie. Nous ne cherchons pas à  
donner dans le monde. Nous sommes prêts  
à vivre en paix et en amitié avec nos voi-  
sins. Nous le désirons. L'Allemagne a, pen-  
dant des années, prouvé que sa politique  
n'était pas une politique d'effrayance. Mes-  
sieurs les socialistes devraient reconnaître  
ce fait historique et admettre aussi que  
l'histoire qui dit que le meilleur  
moyen de se protéger contre les attaques  
est d'être fort. (Bravos dans l'assistance) ».

Aujourd'hui le député Schiedemann, avec  
beaucoup d'empresse, s'est posé à nouveau  
en grand ennemi du militarisme. Qu'en-  
tend-il par le militarisme ? Est-ce notre  
armée ? Un grand orgueil comme l'armée  
allemande a besoin d'être incommensu-  
rément entretenu et amélioré ; c'est le devoir  
de l'armée de s'améliorer. Elle y travaille  
et nous travaillons tous avec elle. Si on  
veut discuter sur les améliorations, notre  
armée n'a aucune raison de redouter le dis-  
cussion. Elle examinera si vraiment ces  
améliorations existent et y portera remède  
partout où il le sera nécessaire.

bulletin de vote, existe le sentiment de tout  
ce que l'Allemagne doit à son armée, et ce  
comme un roc. Le peuple allemand sait que  
l'Allemagne n'aurait pas pu être son unité  
sans une armée saine et vigoureuse. Il sait  
que la prospérité et la puissance de l'Alle-  
magne croissent et décroissent avec la puis-  
sance et la force de notre armée. Le peuple  
allemand reconnaît que l'honneur de l'Alle-  
magne allemande est son propre honneur.  
(Applaudissements) ».

C'est cette motion qui a donné naissance  
au projet militaire actuel ; c'est cette pensée  
qui a assuré l'approbation que le grand  
majorité de cette Assemblée va donner à ce  
projet.

Messieurs, vous avez examiné avec une  
inlassable ardeur le programme que nous  
vous avons soumis et étudié si tous les  
points en étaient indispensables. Certains  
non seulement sont grandes, elles dépassent  
toutes celles que nous avons présentées au-  
jourd'hui. Nous en sommes aujourd'hui  
arrivés à l'heure où il faut dénoncer le ré-  
sultat de votre étude. J'ai le conviction pro-  
fonde que la réponse que vous donnerez  
here telle que le patrie entière vous en re-  
merciera. (Bravos prolongés sur tous les  
bancs des partis bourgeois) ».

Le chancelier, dit-il, n'a pas le droit de  
parler au nom du peuple allemand. (Applau-  
dissements parmi les socialistes. — Fière  
sur les bancs des partis bourgeois) Ce n'est  
pas le chancelier qui a placé le chan-  
celier à la tête du Reichstag, et ce n'est  
pas son siège tant que cela plaira à un  
homme, à un seul homme de ce peuple  
allemand. (Mouvement et bruit parmi les  
partis bourgeois) ».

« Oui, nous pouvons voter contre le chan-  
celier ; en dépit de tout il restera chan-  
celier aussi longtemps que l'empereur le vou-  
dra. Notre situation est opposée. Nous sou-  
haitons que le Reichstag soit élu par le  
peuple. (Rires parmi les partis bourgeois)  
Nous n'avons pas de rêve dans notre tête  
contre le militarisme ».

LA DISCUSSION  
Le député conservateur Ubra Schulz juge  
nécessaire d'apporter un acte d'ac-  
cussion contre la loi militaire.

« Le Reichstag ne s'est pas, dit-il, dans  
ce que la France n'est, à plusieurs reprises,  
attaqué l'Allemagne. Vous pouvez être sûrs  
que le jour où la France se croira aussi for-  
te que nous, elle nous attaquera ».

« Le général de Heeringen déclare que le  
militarisme actuel et constituera une véritable  
catastrophe. Les socialistes déposent une motion en fa-  
veur d'une réforme du code de justice mili-  
taire. Puis la discussion sur la loi militaire  
prend fin, tous les votes étant réservés pour  
la séance de lundi.

« L'Assemblée passe à la troisième lecture  
de la taxe exceptionnelle sur les formes et  
après une discussion fort courte, le Reich-  
stag s'ajourne à lundi.

de départ ont été retardés. Les bureaux  
de locations d'automobiles dans toutes les  
compagnies ont été assaillis de demandes qu'il  
est devenu absolument impossible de satis-  
faire.

Incidents de grève  
Plusieurs chauffeurs qui voulaient entrer  
dans Paris hier matin avec leurs voitures  
ont été frappés par des grévistes entre la  
porte de Clichy et la place Colonne, à  
Lovellos-Perrot.

Le nombre des chauffeurs  
grévistes  
La préfecture de police communique la  
statistique des chauffeurs en grève ce ma-  
tin.

A la Bourse du Travail  
Au syndicat des cochers-chauffeurs on a  
déclaré hier existant de l'unanimité avec  
laquelle la corporation a fait grève. Et on  
ajoute :

« Soit, la Société des autres places, à Lo-  
vellos-Perrot, a été informée par le syndicat  
qu'il n'aurait pas repris le travail à  
midi sans verser l'arbitrage 32 du  
réglement qui, dans ce cas de grève brus-  
cades, prévoit le paiement d'une indemnité et  
même la révocation. Cette menace n'a pas  
eu d'effet. A 11 heures, aucun chauffeur ne s'est  
présenté ».

Conseil des Ministres  
Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se  
sont réunis hier matin à l'Élysée sous la  
présidence de M. Poincaré.

La "Maison de France"  
"DEVANT LE TRIBUNAL"  
Duchesse contre duo d'Orléans

Un incident s'est produit hier matin, à  
couverture de l'audience de la première  
chambre du tribunal civil au sujet du pro-  
cès intenté par la duchesse d'Orléans à son  
marriage pour obtenir une pension alimentaire.  
M<sup>rs</sup> Saint et Francis Wiener, qui se trouvent  
à la barre pour la demanderesse, ont pré-  
senté au tribunal de vouloir bien fixer une date rap-  
prochée pour plaider le procès qui est déjà  
inscrit au rôle.

Un monoplane atterri à Férin  
VENANT DE LONDRES  
Samedi soir, à 4 h. 45, un monoplane piloté  
par M. Chemet, ayant M. Roux comme pas-  
sager, a atterri à Férin à quelques kilomè-  
tres de Douai, par suite d'une panne d'essence.

Un accident d'automobile à Denain  
M. Deloffre, 66 ans, né à Marquette, pas-  
sant rue Villiers, lorsqu'il fut renversé par  
une auto conduite par M. O., d'Escaudain.  
Le vieillard qui était grièvement blessé  
fut transporté chez son fils rue de Bouchain.  
Son état est très grave.

## "La Cure d'Air Scolaire"

Les Colonies de Vacances, diant le Conseil supérieur de la Mutualité et  
le Ministre du travail, sur la proposition de MM. Georges Petit et  
Robelin, rentrent dans la catégorie des soins et secours que les Sociétés  
de Secours mutuels peuvent assurer à leurs membres.

Le Conseil supérieur de la Mutualité réuni  
ce jour dernière a émis un vœu très inté-  
ressant et très important — puisqu'il a trait  
de la santé des enfants, hommes et ménage-  
rs de demain — auquel M. Chéron, ministre  
du Travail, a donné son approbation, en  
décidant d'admettre dorénavant les sociétés  
de secours mutuels et en particulier les mu-  
tualités scolaires à organiser régulièrement,  
sous la surveillance de l'Etat, un service de  
leurs jeunes adhérents, un service de  
colonies de vacances.

M. Georges Petit, de Lille, membre du  
Conseil supérieur de la Mutualité, d'accord  
avec son collègue M. Robelin, a posé, lors  
de la dernière séance, la question suivante :

« Peut-on considérer comme entrant dans  
le cadre des colonies de vacances, les  
colonies scolaires et les colonies de vacances  
scolaires et aussi les présidents des œuvres  
scolaires déjà existantes et qui n'ob-  
tiennent pas de donner leur concours à une  
œuvre aussi intéressante ».

« La proposition de M. Gérard, inspec-  
teur primaire de Lille, les inspecteurs et  
délégués de cette organisation de  
l'arrondissement de Lille le nom de  
"La Cure d'Air Scolaire" ».

« Ce titre a été adopté à l'unanimité. Il ré-  
pond en fait très nettement aux intentions  
des fondateurs et il déterminera nos motifs  
nettement la loi pourvue par cette organi-  
sation ».

« Dans ces conditions, les Mutualités scolai-  
res sont appelées à se prononcer sur le pro-  
jet de résolution suivante :

« La Mutualité scolaire de...  
« Décide d'adhérer à la société dite "La  
Cure d'Air scolaire" qui aura pour but  
l'envoi à la mer ou à la campagne d'en-  
fants chétifs ou débiles, provenant des  
mutualités scolaires de l'arrondissement  
de Lille et reconnus comme tels par un  
certificat médical...  
« Accepte de verser une cotisation collec-  
tive calculée à raison de 0,25 par un sur  
l'effectif de la Mutualité scolaire et son  
« Et charge Monsieur...  
« De la représenter dans tous ses rapports  
avec la société "La Cure d'Air scolaire" »  
« Et de donner ordre et de l'Etat l'Etat  
pour prendre la décision finale en  
vue de cette organisation et toute décision  
relative au but qu'elle poursuit ».

LA REUNION DES INSPECTEURS PRI-  
MAIRES  
MM. Gérard, Comesson, Prof, inspecteurs  
primaires, assis par le Doyen des Ecoles  
laïques, de la décision du conseil supérieur  
de la Mutualité, se sont réunis ce jour  
dernier avec le bureau du Doyen.

par M. Georges Petit, a répondu de la façon  
la plus affirmative à l'interrogation que  
le Conseil supérieur de la Mutualité a dé-  
posée sur les dépenses qui seraient occasionnées  
par les Mutualités scolaires pour l'envoi à  
la mer ou à la campagne d'enfants malades  
ou chétifs ou débiles et reconnus comme  
tels par un certificat médical, seraient con-  
sidérées comme dépenses de maladie...  
« Le Conseil supérieur a vu que par ce projet  
de loi on limite pour la part qui pourrait  
être employée pour des dépenses scolaires,  
laissant aux Mutualités scolaires le soin de  
les fixer elle-mêmes en s'inspirant des con-  
ditions climatiques de leur région ».

Dans l'arrondissement de Lille  
A la suite de cette décision, Monsieur le  
Ministre du Travail a adressé aux Préfets,  
il y a un jour ou deux, un arrêté dans  
lequel il les informe de l'interprétation  
donnée à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> avril  
1908.

C'est dans ces conditions que le Doyen  
des Ecoles laïques a cru devoir réunir les  
inspecteurs primaires, présidents des Mu-  
tualités scolaires de l'arrondissement de  
Lille pour leur exposer l'intérêt considéra-  
ble qu'il y aurait en raison de cette déci-  
sion, à ce que, dans un arrondissement im-  
portant comme celui de Lille, qui comptait  
80.000 habitants et 27.000 mutualités scolai-  
res, les organisations de l'arrondissement  
coordonnent leurs efforts afin de faire  
œuvre commune pour l'envoi, dès 1914,  
à la mer ou à la campagne, d'enfants affligés  
à leurs organisations.

MM. les Inspecteurs primaires ont paru  
très impressionnés par les explications don-  
nées par M. Georges Petit, et ils ont  
été et ont décidé, en principe, de créer une  
organisation unique pour l'arrondissement de  
Lille, chargée d'appliquer et de rendre pra-  
tique la décision prise par le Conseil supé-  
rieur de la Mutualité.

En principe le tout décidé qu'il serait  
prélevé sur chaque cotisation "maladie" une  
somme de 0,25 par an au profit de la  
cure d'air scolaire, une somme de 2 à 3,000 fr.  
par an, pour l'envoi, en 1914, d'enfants à la  
campagne ou à la mer.

Cette organisation, dont les bases n'ont  
pas été encore nettement déterminées, com-  
prendra tout d'abord les Mutualités scolai-  
res et aussi les présidents des œuvres  
scolaires déjà existantes et qui n'ob-  
tiennent pas de donner leur concours à une  
œuvre aussi intéressante.

« Sur la proposition de M. Gérard, inspec-  
teur primaire de Lille, les inspecteurs et  
délégués de cette organisation de  
l'arrondissement de Lille le nom de  
"La Cure d'Air Scolaire" ».

« Ce titre a été adopté à l'unanimité. Il ré-  
pond en fait très nettement aux intentions  
des fondateurs et il déterminera nos motifs  
nettement la loi pourvue par cette organi-  
sation ».

## CHAUFFEURS & COCHERS EN GRÈVE A PARIS

La suppression de la "marauade"  
en est la cause

Le préfet de police a reçu hier après-midi  
les délégués des chauffeurs et cochers qui  
ont refusé de reconnaître le projet de  
suppression de la "marauade" ou du  
dépense de temps de grande activité, cause prin-  
cipale, dit-il, de l'engorgement des grandes  
artères.

## La physionomie de Paris

Paris, 28 juin.  
L'ordre de grève a été obéi, il faut en  
convenir, beaucoup mieux, que l'on s'at-  
tendait, dans les deux derniers mouvements déclen-  
chés par le syndicat.

Au moins pour aujourd'hui le problème de  
la circulation des voitures est résolu à Pa-  
ris, du moins en ce qui concerne les bou-  
levards et les artères principales. Aux car-  
refour, ou il faut d'ordinaire une escorte  
d'agents pour mettre un peu d'ordre dans  
l'engorgement des véhicules, il n'est plus  
besoin non seulement d'une intervention,  
mais même d'une surveillance. Plus de sta-  
tionnement à exiger.

## CH DE LA RUE.

La délégation espagnole à Versailles  
Le Comité des fêtes franco-espagnoles a  
différé hier matin à Versailles un banquet de  
180 couverts à la délégation espagnole.  
M. Aubrand, préfet de Seine-et-Oise, pré-  
sident, a rendu compte qu'elle a approuvé une am-  
pliation sensible au problème de la circu-  
lation. Je reçois journellement de nombreuses  
lettres de contribuables patients qui men-  
tionnent dans cette voie.

« Quant aux autres questions, je vais les  
discuter avec les délégués des chauffeurs  
et je suis tout disposé à leur faire les conces-  
sions compatibles avec les intérêts du pu-  
blic ».